



Accompagnement professionnel

L'accompagnement professionnel individuel ou collectif doit favoriser l'actualisation des potentialités et des compétences, ou bien résoudre des difficultés ponctuelles ou contextualisées.

L'accompagnement est particulièrement adapté pour toutes les problématiques concernant le management.

Objectifs

Cette prestation permet de :

- Redynamiser une personne dans sa mission, une équipe dans son fonctionnement
- Aider à comprendre et à résoudre un problème
- Optimiser une organisation
- Progresser, anticiper, préparer aux changements
- Développer un management adapté et efficace
- Répondre aux problématiques humaines des équipes et des individus

Méthodologie

1. Phase préalable

- Recueil de la demande et des attentes de l'entreprise et des salariés
- Proposition d'un accompagnement (méthodologie, planning individuels ou collectifs)
- Signature d'une convention

2. Phase d'investigation :

- Entretien individuel : vécu de la personne, motivations, difficultés, projets, travail de réflexion
- Entretien de groupe : vécu de l'équipe, motivations, performance, besoins, analyse des pratiques
- Travail sur la dynamique individuelle et d'équipe : observation, proposition d'axes d'amélioration, plan d'action

3. Phase de restitution :

- Formalisation des conclusions : auprès des personnes accompagnées et/ou de la DRH selon convention
- Si nécessaire, construction et proposition de modules personnalisés : efficacité professionnelle, développement personnel, gestion du stress, gestion des conflits, cohésion d'équipe

Public

- Encadrement et salariés

Durée

- A définir selon besoin

Financement

- Plan de formation entreprise
- DIF : Droit Individuel à la formation

cibc 58